



## REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

### 9ème Rallye National Centre Alsace VHC 10 et 11 avril 2026

*Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des Rallyes, les Règles Spécifiques Rallyes VHC ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.*

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA.**

#### INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASA ALSACE
Nom du Rallye :	9ème Rallye National Centre Alsace VHC
Date :	10 et 11 Avril 2026
Niveau d'inscription (Régional, National, Inter.) :	National
Participation étrangère autorisée ?	OUI
Visa Ligue (date et numéro) :	<b>13/01/2026 sous le numéro 5</b>
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	
<i>Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation</i>	
Nom :	DUPAYS VERONIQUE
Téléphone :	06 .83.43.92.29
Mail :	Coordination@asa-alsace.fr
<b>Comité d'Organisation</b>	
Président :	MADER Franck
Membres :	Comité de l'ASA ALSACE
Secrétariat du Rallye, Adresse :	ASA ALSACE 10 Route de Waldkirch 67600 SELESTAT
Téléphone :	03.88.74.76.20
Mail:	<a href="mailto:sport.auto.alsace@gmail.com">sport.auto.alsace@gmail.com</a>
Permanence du Rallye :	ESPACE EUGENE CHATENOIS
Lieu, date, horaire :	Vendredi 10 avril 2026 de 13 h 00 à 20 h 00 Samedi 11 avril 2026 de 06 h 30 à la fin de l'épreuve

Organisateur technique	
Nom :	ASA ALSACE
Adresse :	10 Route de Waldkirch 67600 SELESTAT
Téléphone :	03.88.74.76.20
Mail :	<a href="mailto:sport.auto.alsace@gmail.com">sport.auto.alsace@gmail.com</a>

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Grand Est le **13/01/2026** sous le numéro **5** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro ... **1.1.4** en date du **05/02/2026**

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	lundi 2 mars 2026
Ouverture des engagements	lundi 9 mars 2026
Clôture des engagements	lundi 30 mars 2026
Parution du carnet d'itinéraire	samedi 4 avril 2026
Distribution du Roadbook ( <i>lieu, date, heure</i> )	samedi 4 avril 2026 à 08 h 00 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Reconnaissances ( <i>dates &amp; heures</i> )	samedi 4 avril 2026 de 08h30 à 19h00 vendredi 10 avril 2026 de 09h00 à 16h00 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Vérifications administratives ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 de 13 h 00 à 17h00 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Vérifications techniques ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 de 13 h 15 à 17h 15 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Mise en place du parc de départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 à partir de 16h00 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportif ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 à 16 h 30 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Publication des équipages admis au départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 à 17 h 30 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Publication des heures et ordres de départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 à 17 h 30 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Briefing des pilotes ( <i>lieu, date, heure</i> )	Briefing écrit remis aux vérifications administratives contre émargement
Départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 à 18 h 00 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Publication des résultats partiels ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 au plus tard à 22h00 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Arrivée ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 10 avril 2026 à partir 18 h 50 (étape 1) Samedi 4 avril 2026 à à partir de 17 h 20 (étape 2) <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Vérifications finales ( <i>lieu, date, heure</i> )	Ambulances MADER 10, Rue de Waldkirch 67600 SELESTAT fin du rallye

Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 11 avril 2026 30' après l'arrivée en parc fermé du dernier concurrent <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>
Remise des prix ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 11 avril 2026 à 20 h 00 <b>ESPACE EUGENE CHATENOIS</b>

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

### 1.1P. OFFICIELS

#### IDEML QUE POUR LE 10<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DU CENTRE ALSACE

Directeur de Course : **M. GALLAIRE Christophe**

Licence n°242385/0314

Commissaire Technique responsable VHC : **M. BULLIER Serge**

Licence n° 19678/0409

Chargés des relations avec les concurrents : **M. VOGEL Bernard**

Licence n° 25203/0306

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le 9<sup>ème</sup> Rallye National du Centre Alsace VHC compte pour :

- **la coupe de France des Rallyes VHC Coeff 2**
- **le championnat vhc de la ligue Grand Est du Sport Automobile 2026.**
- **Le challenge des rallyes de la ligue Grand Est du Sport Automobile 2026.**

### 1.3P. VERIFICATIONS

La liste des équipages engagés ainsi que les heures de convocation aux vérifications administratives seront mises en ligne sur le site : [www.asa-alsace.fr](http://www.asa-alsace.fr) à partir du samedi 4 avril 2026 à 20 h 00.

Tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

A l'issue des vérifications administratives, les concurrents auront 15 minutes pour rejoindre les vérifications techniques. Un système de pointage sera mis en place et tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA.

Les équipages, pour un nouveau départ, devront présenter le véhicule aux vérifications le samedi 11 avril 2026 à 6 h 00.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au rallye National du Centre Alsace doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 30 mars 2026 à minuit**.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à **20** voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement VHC sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **450 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **900 €**
- Montant membres ASA (équipage complet) : **360 €**
- Montant membre ASA (un seul membre) : **405 €**

Ces montants comprennent les **6€** reversés au Challenge Commissaires

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (espèces, virement ou chèque établi à l'ordre de l'ASA ALSACE). Le R.I.B pour le paiement par virement sera disponible sur le site de l'ASA ALSACE. Pour les engagements envoyés par e-mail, la demande ne sera prise en compte qu'à réception dans les 48 h du montant de l'engagement. La demande d'engagement devra parvenir à l'ASA accompagnée d'une copie du permis de conduire de l'équipage et de la licence 2026.

### **3.2P. ORDRE DE DEPART**

Le 9<sup>ème</sup> Rallye VHC du Centre Alsace s'élancera en 1<sup>er</sup> le **vendredi 10 avril 2026**.

Le 9<sup>ème</sup> rallye VHC du Centre Alsace s'élancera 10 minutes après le rallye moderne le **samedi 11 avril 2026**.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

### **4.3P. ASSISTANCE**

Le parc d'assistance sera autorisé uniquement dans l'**ESPACE EUGENE**. Les véhicules d'assistance ne pourront y pénétrer que le **vendredi 10 avril** à partir de 12 h munis de l'autocollant :

**« ASSISTANCE » avec le n° du concurrent.**

Il devra être impérativement libéré pour 12 h 00 le dimanche 12 avril 2026.

Un seul véhicule d'assistance par voiture de course sera autorisé à accéder au Parc Assistance.

Il sera muni de l'autocollant obligatoirement.

## **ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le Rallye Centre Alsace 2026 représente un parcours de **322,60 kms**.

Il est divisé en 4 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de **102,00 kms**.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 PROLOGUE ST HIPPOLYTE-LIEPVRE ..... 10,35 km

ES 2/58	LE CLIMONT .....	10,10 km
ES 3/6/9	LES QUELLES.....	10,00 km
ES 4/7/10	COL DE LA CHARBONNIERE .....	10,45 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

#### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : **3**

Les reconnaissances auront lieu :

**Samedi 4 avril 2026 de 08 h 30 à 19 h 00**

**Vendredi 10 avril 2026 de 09 h 00 à 16 h 00**

#### **ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

#### **ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL**

*Conforme aux Prescriptions Générales FFSA.*

#### **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

#### **ARTICLE 10P. PRIX**

*Conforme au règlement standard FFSA.*

Le Rallye VHC ne fait pas l'objet d'une dotation de prix en numéraire.

Tous les participants classés seront récompensés

Les prix distribués seront les suivants :

- 1 coupe ou 1 trophée à chacun des participants.

#### **10.1P. REMISE DES PRIX**

La remise des prix se déroulera le SAMEDI 11 AVRIL 2026 à 20 h 00 ESPACE EUGENE.